

AUTORISATION PARENTALE DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIES OU VIDEO POUR UNE PERSONNE MINEURE

Nous soussignons :

Monsieur (Père ou tuteur) :

Mme (Mère ou tutrice) :

Représentants légaux de notre enfant (Nom et prénom) :

Né(e) le :/...../..... à

Demeurant :

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », à l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle et à l'Article 226-1 du Code pénal

☐ **AUTORISONS : Les services municipaux de la commune de Saint-Thibault-des-Vignes**

Adresse : Place de l'Eglise – 77400 SAINT THIBAUT DES VIGNES

Téléphone : 01 60 31 95 19 Courriel : service-communication@ville-st-thibault.fr

- A reproduire et à diffuser les photographies et vidéo de NOTRE ENFANT, dans les conditions suivantes (Diffusion à caractère technique, culturel ou artistique) sur :
 - Le SITE de Saint Thibault des Vignes
 - Le DIAPORAMA de Monsieur le Maire
 - Les visuels de la commune (affiches, flyers, triptyques...)
 - Les expositions de photos
 - Les réseaux sociaux
- A prendre des photographies ou vidéo DE NOTRE ENFANT sur :
 - Les spectacles
 - Les expositions
 - Les manifestations,
 - Les activités (contes, séjours, stages, ateliers. . .)
 - Les activités périscolaires, sportives...
 - Les conférences, les débats...
 - Les tournages de films et documentaires
 - Les concours

☐ **N'AUTORISONS PAS**

ET DECLARONS: être entièrement remplis de nos droits, en conséquence nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes et garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de NOTRE ENFANT.

Ces photographies ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiables votre enfant et votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné. LA COMMUNE s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à l'honneur et à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée. La présente autorisation est donnée pour un support informatique sans qu'il soit question d'une quelconque commercialisation.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation vous pouvez adresser un courrier avec vos références par mail à : service-communication@ville-st-thibault.fr.

La présente autorisation est accordée pour une durée d'une année. A l'issue de cette période, elle sera **reconduite par tacite reconduction, annuellement**, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, un mois avant l'issue de chaque période. A cet effet, les deux parties s'engagent à s'informer mutuellement de tout changement d'adresse dans les 3 mois de sa survenance.

Fait à, Le/...../..... en deux exemplaires originaux dont un remis aux représentants légaux. Faire précéder les signatures de la mention « **Lu et approuvé, bon pour accord** ».

Signatures des représentants légaux

Le Maire,

Sinclair Vouriot

